

Montreuil, le 6 juin 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75700 PARIS

Madame la Ministre,

Plus de 20 000 retraités ont manifesté le 3 juin 2014 à Paris à l'appel d'une large unité d'organisations syndicales et d'associations (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et UNRPA) pour faire valoir leurs revendications du maintien du pouvoir d'achat et de la revalorisation immédiate de toutes les pensions. Les retraités demandent la mise en œuvre de la loi pour l'adaptation de la société au vieillissement dès le 1^{er} janvier 2015 et son financement pérenne dans le cadre de la Sécurité Sociale à hauteur des besoins.

La question du développement de services publics de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé...), se pose également avec acuité.

Les retraités de la Fonction Publique de l'Etat étaient massivement présents, porteurs également de revendications plus spécifiques à la Fonction Publique de l'Etat.

Nous notons que de grandes disparités existent entre les ministères en matière de droits sociaux (logement, restauration, transports, culture-loisirs...) et de suivi médical post-professionnel.

Par ailleurs, les retraités doivent pouvoir bénéficier d'une information optimale et efficace sur leurs droits. La représentation des retraité-e-s, au même titre que les actifs, dans les instances représentatives du personnel concourt à une meilleure prise en compte de leurs attentes. Elle devrait être possible dans chaque ministère.

C'est pourquoi, je vous saurai gré, Madame la Ministre, de bien vouloir nous accorder une audience afin d'en débattre.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marc CANON
Secrétaire Général

